



10611668042

Concours / Examen : CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^E CLASSE

Session : 2024 Type : CONCOURS INTERNE

Spécialité : SERVICES ET INTERVENTION TECHNIQUES

Epreuve : RAPPORT TECHNIQUE AVEC PROPOSITIONS OPERATIONNELLES

Commune de Techniville

Le 11 avril 2024

A l'intention de la directrice générale des services,

Objet: demande de rapport technique sur les enjeux et les conséquences des fortes chaleurs sur les activités des services publics communaux.

Madame la directrice,

Dans le contexte actuel de changement climatique où nous sommes la commune de Techniville se doit de réagir rapidement et efficacement à cette problématique. Afin de vous aider à prendre une décision face aux conséquences de la chaleur, je vous rappellerai premièrement le cadre actuel par rapport au changement climatique. Nous aborderons dans ce point les différents enjeux ainsi que les conséquences qu'apportent les fortes chaleurs dans les collectivités.

Dans un second temps, je proposerai les aménagements et solutions possibles afin de baisser la pénibilité au travail pour les agents de la commune. Cela passera par l'amélioration des conditions de travail des agents puis la tendance vers des aménagements écologiques adaptés aux nouvelles conditions climatiques.

I - Le cadre actuel par rapport au changement climatique

a) Les enjeux économiques, sociaux et matériels.

Suite à une preuve flagrante du changement climatique sur ces dernières années, il est plus qu'important de prendre en compte tout les enjeux afin de palier ce

1./4..

problème de la meilleure façon.

Il y a tout d'abord un enjeu économique : nous sommes actuellement dans une période de transition énergétique et devons privilégier des solutions thermiques passives afin d'éviter une trop grande utilisation d'énergie, avec la climatisation pour exemple. Les solutions de toit végétalisé, de système d'aération mécanique permettant de refroidir les bâtiments durant la nuit.

Ces solutions amènent directement sur l'enjeu matériel, avec l'utilisation de nouvelles matières telles que les matériaux biosourcés ou l'utilisation de store à l'extérieur des bâtiments en lieu de climatiseur.

Le dernier enjeu est le social, élément le plus important car il est le pilier du fonctionnement de la collectivité. Il est essentiel de sensibiliser chacun aux bons usages lors d'épisodes de chaleur.

En effet sans accompagnement ni bonnes pratiques, le meilleur des bâtiments sera également envahi par la chaleur. Il faut donc sensibiliser chacun aux bons gestes, aérer le matin et le soir, veiller à fermer lors des heures de chaleurs.

Même en prenant en compte tout ces enjeux il y a des risques que nous devons prendre en compte afin de gérer cette problématique au mieux.

b) Les conséquences des fortes chaleurs dans les collectivités.

Il faut bien prendre en compte tous les éléments cités afin de pouvoir palier aux conséquences de la chaleur. Il faut tout d'abord prendre en compte les risques en fonction des postes occupés par nos agents. En tant qu'employeur nous devons mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (article L. 4121-1 du Code du travail). Les risques d'accidents du travail sont réels, c'est pour cela qu'il faut aménager chaque poste en fonction de sa pénibilité. Cela peut passer par des aménagements d'horaires ou du télétravail pour les agents pouvant en profiter.

Si ces conditions climatiques venaient à s'implanter une annualisation des horaires pourrait être envisageable pour éviter les conséquences de la chaleur au travail.

Dans un second temps les bâtiments sont également touchés par la chaleur. Usure prématurée suite aux températures trop élevées, utilisation de climatisation qui pourrait créer des îlots de chaleur urbain. Pour les locaux les plus vétustes, l'utilisation de

certaines bureaux pourrait devenir dangereux pour les agents par manque d'isolation et d'aération.

II - Les aménagements et solutions possibles pour baisser la pénibilité au travail.

a) L'amélioration des conditions de travail des agents.

Afin d'adapter les activités et missions des ateliers municipaux de Techniville aux épisodes de fortes chaleurs il est important d'améliorer les conditions dans lesquelles les agents évoluent au quotidien.

Afin de répondre à cette demande je serais pilote de projet sur le sujet de l'amélioration des conditions de travail. Seront présent dans ce groupe, le préventeur, les chefs d'équipes des différents services ainsi que des agents volontaires. Ce projet sera effectué de la période de septembre à janvier afin de pouvoir mettre les nouvelles actions en marche avant l'arrivée des prochaines chaleurs. Les sujets abordés seront :

- Amélioration des horaires de travail : en proposant des horaires décalés ou une annualisation, pauses aménagées.
- Mise à disposition de matériel adapté : fourniture de glacières et gourdes isothermes pour les agents travaillant à l'extérieur. Mise en place de terrasses extérieures ombragées pour les agents dans des locaux non adaptés à la chaleur.
- Etude sur les EPI : une nouvelle étude sera créer par le préventeur afin de revoir les listes complètes d'équipements de protections individuelles par poste afin de pouvoir adapter au mieux ces derniers en fonction des épisodes de chaleur.
- Evaluation des risques : en concertation avec tous les acteurs du projet, passer en revue le document unique et le mettre à jour en prenant en compte la pénibilité du travail pendant les épisodes de fortes chaleurs.

Suite à tous les points abordés lors de ce projet des indicateurs seront créés afin de voir à N+1 si toutes les possibilités ont été engagées et sont fonctionnelles. Le fait d'impliquer tous les acteurs permet de responsabiliser chacun afin d'améliorer les conditions de travail au sein de la collectivité et d'éviter au maximum les accidents du travail liés aux épisodes de fortes chaleurs.

b) Tendre vers des aménagements écologiques et adaptés aux nouvelles conditions climatiques.

Afin de palier au mieux au changement climatique il est important de changer nos habitudes ainsi que nos techniques de travail. Pour aider transition énergétique et écologique il est crucial de bien organiser les opérations sur plusieurs années.

Tout d'abord pour les agents de l'entretien des bâtiments, établir un planning

de renouvellement des isolations par ordre de priorité sur les bâtiments communaux. Cela peut passer de la mise en place de stores performants et isolants, à l'utilisation de nouveaux isolants afin d'aménager les bâtiments pour le confort des agents.

Pour les agents travaillant à l'extérieur, privilégier l'utilisation d'outils électriques afin de retirer le matériel thermique. Création d'îlots de fraîcheur dans plusieurs points stratégiques à destination des agents et riverains.

Tous ces aménagements amène également à la problématique de la minéralisation dans les villes, il est donc important de préférer un planifig de revegetalisation au coeur des villes. Cela amènera des points de fraîcheurs écologiques, avec une bonne perméabilisation des sols facilitant l'implantation de ces derniers.

Ainsi il est essentiel de bien prendre en compte les afférents en eux et les conséquences des fortes chaleurs dans les collectivités afin de répondre au plus vite à cette problématique. Cela passera de l'amélioration des conditions de travail à l'aménagement des locaux existants ainsi que la création de nouveaux sites pour accompagner les agents dans leurs missions quotidiennes.